

ÉTUDIANTS:



POUR DEMANDER UNE **BOURSE,**
UN **LOGEMENT, C'EST**
LE MOMENT !!!

➔ À partir du 15 janvier 2015
saisissez votre dossier social étudiant
sur www.crous-caen.fr

DEMANDE DE BOURSE ET DE LOGEMENT UNIVERSITAIRE 2015



Pour saisir votre dossier de demande de bourse et/ou de logement (Dossier Social Étudiant) vous devrez désormais vous connecter au **Portail de la vie étudiante (PVE)** à partir du site internet du Crous de l'académie où vous étudiez.

- 📌 **Connectez-vous à partir du 15 janvier 2015**
Connectez-vous sur le **Portail de la vie étudiante** à partir du site internet de votre Crous.
- 📎 **Préparez la saisie de votre dossier**
 - **Revenus fiscaux 2013 de la famille :**
(figurant sur l'avis fiscal 2014)En fin de saisie, notez et conservez soigneusement :
 - votre **numéro de dossier**
 - la **date de votre saisie**
- 📁 **Le dossier**
À la fin de la saisie, un e-mail de confirmation vous est envoyé **avec un lien sur lequel vous devrez cliquer**. Le dossier vous sera transmis par e-mail en pièce jointe, sous 48 heures.
- @ **La réponse**
Les réponses pour les demandes de bourse et/ou logement sont exclusivement envoyées par e-mail (consultables aussi sur le Portail).